DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007

Délibération n° 2007.09.272

Mise aux normes de conformité et de sécurité des postes de transformation de la ComAGA - Lot n° 4 " Poste SBA à ANGOULEME" : avenant n° 1

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2007

DELIBERATION N° 2007.09.272

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

MISE AUX NORMES DE CONFORMITE ET DE SECURITE DES POSTES DE TRANSFORMATION DE LA COMAGA - LOT N° 4 " POSTE SBA A ANGOULEME" : AVENANT N° 1

Par délibération n°151 du 24 mai 2007, le conseil communautaire a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la mise en conformité et sécurité des postes de transformation de la ComAGA - 12 lots.

La commission d'appel d'offres du 22 mars 2007 a attribué le lot n°4 « Poste SBA – Angoulême » à la société CATHALA – 87 rue Fontaine du Lizier - 16000 ANGOULEME pour un montant de 11 234,88 € HT, soit 13 436,92 € TTC.

Sur demande d'EDF, il est nécessaire de passer un avenant n°1 pour les travaux suivants :

Travaux en plus value :
- Intégration du coffret dans le mur 1 198,47 € HT

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 6 septembre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 13 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°4 « Poste SBA – Angoulême » pour la mise en conformité et sécurité des postes de transformation de la ComAGA, confié à la société CATHALA – 87 rue Fontaine du Lizier - 16000 ANGOULEME, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 1 198,47 € HT.

Le montant du marché passe à 12 433,35 € HT, soit une augmentation de 10,67 % par rapport au montant du marché initial.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget développement économique – article 2313.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **08 octobre 2007**	**Affiché le :** **09 octobre 2007**